risme, sans faux effets. Le modèle très-délicat, très-fin, est superbe, et la tête du Christ, se levant vers le ciel, rend avec une vérité poignante et dans une expression émue d'angoisse infinie ce cri plein de larmes que nous ont transmis les livres saints et dans lequel l'Homme se révèle pour la dernière fois : Mon Père ! mon Père ! pourquoi m'avez-vous abandonné !

» On ne saurait trop féliciter M. Albéric Duy ver pour son beau tableau.

» Heureuse sera l'église assez bien inspirée pour acheter cette œuvre qui est une réelle révélation. Elle possédera une toile du plus vif sentiment chrétien qui sera en même temps la première page juvénile et croyante d'une grande réputation artistique. »

D'autre part, le *Nord Contemporain* publie les lignes suivantes :

« Connaissez-vous le 181 de la rue Solferino ? Cet immeuble est chez nous ce qu'est l'*Arche de Noé* à Paris, rue de Vaugirard. Dans l'un des ateliers du rez-de-chaussée de ce phalanstère d'artistes, M. Duyver est en devoir de terminer un Christ sur le Golgotha qui, je vous le promets, ne passera pas inaperçu au Salon. Ce sera le début de ce jeune peintre, qui n'a pas encore exposé, et certes ce début n'est pas l'œuvre d'un timide.

» M. Duyver s'est fortement inspiré du passage de la passion de Jésus-Christ, où il est dit qu'au moment où expira le grand supplicié, la nature fut bouleversée par un épouvantable cataclysme. D'affreux nuages, noirs ou livides, chargés de tonnerres, s'amoncèlent sur le sommet du Golgotha, poussés par un vent furieux qui secoue jusqu'à le déraciner l'arbre de la croix où Jésus agonise. La terre tremble et s'entr'ouvre et rejette par ses fentes les squelettes des morts. (Le Golgotha était un cimetière où l'on enterrait les criminels.) Dans le lointain, au fond de la vallée, on aperçoit la silhouette de Jérusalem, avec ses terrasses blanches et ses dômes de cuivre. Le paysage est tragique, effrayant, peut-être un peu trop fortement dosé de couleur romantique. Quant à l'unique figure du tableau, c'est-à-dire le Christ, elle est traitée dans le plus pur sentiment idéaliste et, sous le rapport de l'exécution, se recommande par la suavité du modèle et la noblesse du dessin.

» Par une hardiesse dont je le félicite, l'artiste a supprimé les deux larrons, compagnons traditionnels du supplice de Jésus. Cette solitude faite autour du divin martyr ajoute à la grandeur de l'impression et rend mieux la pensée du peintre peu soucieux de se mettre absolument d'accord avec le Nouveau Testament.

» La toile de M. Duyver est de proportions gigantesques. Si elle se tient sur la cimaise du Salon aussi bien que sur le chevalet de l'atelier, ce pourra être un début retentissant.

» MAURICE-GÉRARD. »

ESCROQUERIE ET FAUX EN ÉCRITURE. — M. Jean Baptiste Cavrois, filateur de coton, rue du général Chanzy (ancienne rue de la Promenade), a déposé une plainte en escroquerie et faux en écriture de commerce, contre M. X..., demeurant rue du Nouveau-Siècle, à Lille. Ce dernier, après s'être fait remettre, sur ses instances et ses promesses, 1,500 francs en avance, a rompu son engagement, sans motif, et sans restituer cette somme. Il a de plus conservé des marchandises dont M. Cavrois lui avait confié la vente. Et ce qui est plus grave encore, M. X... a touché des factures sans autorisation, en a gardé le montant, et a cherché à couvrir ce détournement en envoyant une fausse dépêche à M. Cavrois.

Une enquête est ouverte.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX. — MM. Lamy et Froment, 3, rue Saint-Joseph, ont un acheteur en nouveautés tissus et soieries. — M. Clerefond, 23, rue d'Argout, a un acheteur tissus et soieries. — M. Puy, 11, boulevard du Temple, achète les tissus légers et différentes nouveautés pour dames et enfants. — M. Schup, 23, rue Richier, a des ordres en tissus et divers. — MM. Fonid frères, 30, rue du faubourg Poissonnière. Voir M. Caumont, qui a des ordres en tissus. — MM. Schaefer et Cie, 57, boulevard de Strasbourg, ont un acheteur sur place pour satins unis et damassés, velours unis et frappés, lainages, fantaisies, dentelles pour robes et confections, soldes et articles nouveaux, disponibles ou à commettre. — M. Leroy, 42, rue de la Chaussé-d'Antin, prendra commission jusqu'au 15 février prochain, de tissus mérinos et cachemire, écrus en teints, conditions exceptionnelles de bon marché.

TOURCOING

PERTE D'ARGENT. — Louis Verdonck, voiturier, demeurant à l'Epeule, à Roubaix a perdu aujourd'hui même trois billets de cinquante francs.

Il a fait cette perte à Tourcoing, dans le chemin qui conduit de la descente des Bronettes à l'Abattoir, en passant par les rues de Roubaix, des Orphelins, Notre-Dame, la Grand'Place et la rue Nationale.

M. Verdonck promet une récompense à la personne qui lui rapportera ses trois billets.

FRAUDEUSES. — La douane de Tourcoing a arrêté hier matin cinq fraudeuses. Deux d'entre elles ont été conduites à Lille ce matin par le chemin de fer.

BILLET DE CINQ CENTS FRANCS PERDU. — *Renseignements nouveaux.* — Mme Brienne, qui a eu le malheur de perdre, dernièrement, un billet de cinq cents francs, complète aujourd'hui les renseignements que nous avons donnés il y a quelques jours.

C'est dans un numéro du *Journal de Roubaix* (petite édition), qu'elle avait roulé en papillottes le billet de cinq cents francs qu'elle ne cesse de réclamer.

Mme Brienne l'avait encore placé de la Mairie, à Tourcoing.

En passant vis-à-vis le *Café de Foi*, elle a cherché dans ses poches l'argent qui lui était nécessaire pour se rendre à Lille. C'est probablement en ce moment qu'est tombé le papier qui enveloppait son billet, car dès qu'elle fût en chemin de fer elle s'aperçut de la perte qu'elle avait faite.

LILLE

On lit dans la *Semaine religieuse* :

« LÉON XIII, PAPE.

» A Notre vénérable Frère Alfred, Archevêque de Cambrai, à *Cambrai*.

» Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons reçu avec joie la lettre pleine de respect par laquelle vous vous êtes fait un devoir de Nous exprimer, à l'occasion des fêtes de Noël, vos sentiments de dévouement et les vœux que vous formez pour Notre bonheur.

» Et Notre joie a été d'autant plus grande que, dans cette lettre, vous Nous attestez que le peuple fidèle de votre vaste diocèse partage et votre amour filial envers Nous et votre obéissance envers notre autorité.

» Aussi avons-Nous la ferme et agréable confiance que vos unanimes prières Nous seront d'un grand secours dans la guerre redoutable et obstinée que les ennemis de la vérité ne cessent de diriger contre ce Siége Apostolique.

» En attendant, et par un juste retour d'affectueuse charité, Nous prions le Dieu infiniment riche en miséricorde de vous regarder toujours d'un œil propice, de vous prêter son secours salutaire et de vous préserver de toute adversité, vous, vénérable Frère, et votre troupeau.

» Et comme gage des dons célestes, comme témoignage aussi de Notre amour, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur Notre Bénédiction Apostolique, à vous, vénérable Frère, au clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance.

» Donné à Rome, près Saint Pierre, le 20 janvier de l'an 1883, de Notre pontificat le cinquième.

» LÉON XIII, Pape. »

NOMINATIONS. — Par arrêté du ministre des finances, en date du 13 février 1883, ont été nommés :

M. Mimerel, percepteur de la 4e division de la ville de Lille (1re classe), à la perception de Lille, 1re division, 1re classe.

M. Spire, receveur particulier des finances à Dinan (Côtes-du-Nord), à la perception de Lille, 4e division, 1re classe.

AFFAIRE DE L'UNION NATIONALE. — Un grand nombre d'actionnaires de l'*Union Nationale*, représentant ensemble plus de 3,000 actions viennent de faire opposition, à la saisie prononcée contre cette société, devant le tribunal de Lille et le tribunal de la Seine.

PROMENADE FLAMANDE. — M. le commandant des sapeurs-pompiers a autorisé les pompiers de tout grade à prêter leurs concours comme quêteurs à la promenade.

La Société de gymnastique d'Armentières enverra une délégation de quêteurs.

Le Cercle la Liberté sera également représenté.

CONFÉRENCE DES AVOCATS STAGIAIRES. — *Elections du 16 février.* — Me Seloasse, président ; Me Dubrulle, secrétaire ; Me Bruckera d'Hugo, trésorier.

AGRÉGATION. — M. Leroy, docteur en médecine à Lille, vient de subir avec succès les épreuves du concours d'agrégation.

CHRONIQUE DES ARTS. — Le portrait de feu M. Bernss, peint par M. Colas, vient d'être donné au Musée de Lille, par la famille de Jouffroy, conformément aux clauses du testament du défunt. Il a été reçu jeudi par la commission de peinture.

ACCIDENT GRAVE. — Hier, à 1 heure 1/2 de l'après-midi, la nommée Justine Bailleul, journalière, âgée de 27 ans, était occupée à nettoyer les vitres du deuxième étage de la maison de Mme veuve Adam, rue Puebla, 24, lorsque dans un faux mouvement elle perdit l'équilibre et tomba sur le trottoir.

Elle a été relevée dans un état épouvantable les deux jambes et le bras droit cassés et le crâne fracturé.

Il a fallu la transporter d'urgence à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Sa situation paraît désespérée.

ACCIDENT DE VOITURE. — Hier, à cinq heures et demie du soir, un chariot lourdement chargé de sacs de grains, remontait la rue Grande-Chaussée, lorsqu'en prenant le côté de la rue pour laisser passer une voiture venant en sens inverse, les sacs firent un mouvement et le chariot tomba sur le côté.

Il fut presque entièrement retourné.

Heureusement personne n'a été blessé.

PETITE CORRESPONDANCE

A celui qui signe : « *Un de vos abonnés.* » — Pourquoi ne pas nous communiquer le numéro du 15 février, avec l'article d'Honoré Martial ?

A. S. — Lettre reçue. Réponse mardi.

A des électeurs républicains. — L'un après l'autre. Impossible de tout faire à la fois.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 17 février 1883.

FAUX EN ÉCRITURES.

Lenglet est condamné à 2 ans de prison.

2e affaire. — ATTENTAT A LA PUDEUR (huis-clos). — Le nommé Remy-Joseph Guillain, âgé de 40 ans, né à Lesquin, charretier, demeurant à Wasquehal, est accusé d'avoir en 1882, et le 1er janvier 1883, commis des attentats à la pudeur sans violence sur la personne d'une fille âgée de moins de treize ans.

Guillain, 1 an de prison.

Défenseur Me Poucelet.

3e affaire. — TENTATIVE D'ASSASSINAT. — La troisième affaire concerne le nommé Constantin-Joseph Verbeke, âgé de 54 ans, né à Gheluvelt (Belgique), homme de peine, demeurant à Croix.

Acte d'accusation :

L'accusé Verbeke a épousé Frédérica Declercq. La violence de son caractère et l'irrégularité de sa conduite rendaient pénible l'existence de sa femme ; aussi lorsqu'il a été condamné à 8 ans de prison par la Cour d'assises de la Flandre occidentale, pour vol qualifié, Frédérica Declercq est elle venue habiter Lille, où elle travaillait comme femme de journée et menait une vie honnête et laborieuse.

Le 13 décembre dernier, elle se trouvait dans l'estaminet de la femme Coppieters, quand, à onze heures et demie du matin, elle vit venir vers elle Verbeke qu'elle ne reconnut pas tout d'abord ; celui-ci lui demanda brusquement si elle regrettait le temps où ils vivaient ensemble ; elle répondit que non. L'accusé sortit aussitôt un revolver de sa poche et fit feu deux fois sur elle sans l'atteindre. La femme Coppieters voulut venir au secours de Frédérica Declercq, mais Verbeke tira un nouveau coup sur elle et une balle qui n'a pu être extraite lui perça le bras. L'assassin prit la fuite, mais il fut arrêté dans la nuit même.

Verbeke, qui était arrivé à Lille la veille pour y rechercher sa femme et qui avait acheté un revolver annonçant que son but était de la « reprendre », a prétendu qu'il l'avait rencontrée par hasard et qu'il avait tiré sur elle parce qu'elle se refusait à reprendre la vie commune ; mais l'information a établi que son intention homicide était fermement arrêtée dans son esprit et qu'aucunes instances auprès de sa victime n'ont précédé son attentat.

Verbeck, 6 ans de réclusion.

Défenseur, Me Plouvier.

NORD

MARCHIENNES. — La semaine dernière, une tentative d'empoisonnement a été commise sur la famille d'Emile Drucké, verrier à Emerchicourt. Une première fois, c'est dans le café qu'on a jeté de l'arsenic. Tous les membres de la famille ont été aussi pris de violentes douleurs et de vomissements. Les effets du poison ont été neutralisés par le lait qu'ils ont pris en grande quantité.

Cette fois, on a cru à un accident qui aurait pu provenir du mauvais état d'une casserole ; mais quelques jours plus tard ce fut le bouillon qui fut empoisonné. Il en est résulté de graves indispositions chez toutes les personnes qui en ont absorbé même de petites quantités.

On a ouvert une enquête. On a analysé le bouillon, examiné la viande, et il a été découvert une grande quantité d'arsenic.

On a des soupçons sur l'auteur de ces crimes, et il est probable que plusieurs arrestations ne tarderont pas à être arrêtées. On dit à Emerchicourt que la vengeance n'est pas étrangère à ces tentatives.

HAUBOURDIN. — Le 6 février, Mme Turblin demeurant rue de Clairic, devant se rendre à un enterrement, confia la clef de sa maison à une voisine. Pendant son absence, on a pénétré dans son logis, où se trouvait une malle appartenant à son beau-frère. On a fracturé la malle et on a enlevé d'un petit coffret qui y était enfermé et contenait une somme de 100 fr., 40 fr. en pièces de 5 francs. Ce n'est que dimanche dernier, lorsque le beau-frère de Mme Turblin est venu chez elle, qu'on s'est aperçu du larcin.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

SOMAIN. — *Nominations.* — Par décret en date du 7 février 1883, M. Emile Brault, commissaire spécial de 3e classe à Somain, est nommé commissaire de 2e classe à Bordeaux.

M. Brault est remplacé à Somain par M. Pierrot, inspecteur spécial de 1re classe à Amiens. M. Pierrot aura le grade de commissaire de 2e classe.

DUNKERQUE. — Le trois mâts autrichien *Catharina*, capitaine Roblcb, s'est échoué dans le chenal. Il a pu être renfloué à la marée suivante.

— Le Kursaal a été acheté par une Compagnie Parisienne, qui se promet de transformer complètement cet établissement pour la prochaine saison balnéaire.

— Le brick *Jeune-Gustave*, capitaine Leizerrouz, allant de Dunkerque à Brest, avec houille, s'est échoué dans Sandawn-Bay, au large de Redcliff Battery. Cinq hommes ont été sauvés. Le sixième a disparu dans les flots. Le brick est totalement perdu. Une dernière dépêche annonce que le cadavre du marin noyé a été retrouvé sur la plage.

— *Un vol important.* — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un vol important, s'élevant à la somme de 4,200 francs, a été commis, dans la nuit du 15 au 16, au préjudice de M. Constant Folet, forgeron, rue Guillemint, 2.

Une enquête est ouverte.

L'INCENDIE DE TETEGHEM. — La rumeur publique ne cesse de s'entretenir du sinistre qui a éclaté mercredi dernier, à minuit, dans cette commune.

D'après les bruits qui courent, il ne serait dû qu'à la malveillance, et l'on ne craint point d'affirmer que ce serait un acte de vengeance accompli par un mendiant qui, quelques jours auparavant, aurait été rebuffé par les domestiques de la ferme.

Une enquête est ouverte.

Il est vraiment à désirer que, si coupable il y a, ce dernier ne tarde pas à tomber entre les mains de la justice.

M. Catœu était assuré à la Compagnie l'*Aigle*.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — On écrit de Calais, le 17 février :

« La compagnie des sapeurs-pompiers a conduit ce matin, à sa dernière demeure, l'un des leurs, nommé Masson, âgé de 37 ans.

— *Cadavre.* — Ce matin, à 3 heures, deux ouvriers ont découvert, au pied du quai de marée, le corps d'une jeune femme, élégamment habillée.

Le corps paraissait n'avoir séjourné dans l'eau que quelques heures ; il a été transporté à la Morgue.

C'est une nommée Greewood, née Haud, d'origine anglaise, demeurant à Saint-Pierre.

Cette femme était malade depuis quelques mois ; dans un accès de fièvre, elle s'est sauvée de son domicile pour mettre fin à ses jours.

— La Société de gymnastique de Calais s'occupe d'organiser une promenade flamande à la Mi-Carême, au profit des incendiés de l'Alsace-Lorraine.

Un bal donné dans la salle des Concerts terminera cette journée.

— Jeudi, le capitaine Gournay, capitaine du paquebot-malle *Petrel*, a aperçu en mer, en venant de Douvres, un bateau de pêche à la dérive, sans équipage.

Ce bateau s'est échoué sur la cote près de Romsgate ; il appartient au port de Boulogne, c'est le n° 1587, patron Sauvage.

Il avait disparu dans la nuit du 11 au 12, on ne sait trop comment, soit à la suite de rupture d'amarre ou que celles-ci auraient été coupées par malveillance.

Le patron a été prévenu par télégraphe de l'échouement de son bateau.

LE CRIME DE MONTIGNY. — Une audacieuse tentative criminelle a été commise hier soir, à Montigny-en-Ostrevent.

Vers huit heures, M. Vieille, commissionnaire en farines de la maison Risbourg, de Bouchain, revenait de Pecquencourt où il avait reçu une somme de cinq mille francs, lorsqu'arrivé près de la fabrique de MM. Maronuier et Devillers, il fut assailli par un individu qui lui tira pres-

— M. Lamy, maître de conférence à la Faculté des lettres de Douai, secrétaire général de l'Union géographique du Nord de la France, est venu vendredi dernier à Calais, présider, à la salle des concerts, une réunion à la suite de laquelle les auditeurs ont nommé membres du bureau :

Président d'honneur, M. Ch. Sergeant, président du Tribunal de commerce ; président, M. Dewavrin, maire ; vice-présidents, MM. Raudoux et Chauvin ; secrétaire général, M. Lemaire, professeur d'histoire ; secrétaire, M. Henri Pénel ; trésorier, M. Laplanche fils.

Membres du comité, MM. Paul Devot, président de la Chambre de commerce de Rive, lieutenant-colonel du génie ; Ravisse, conseiller municipal ; Qniqust, inspecteur primaire ; Desfontaine, avocat, et Boucher, conseiller municipal.

ST-PIERRE-LES-CALAIS. — On écrit de Saint-Pierre-les-Calais, le 17 février :

« On parle d'une adresse que les fabricants et commerçants en tulles auraient l'intention d'envoyer au Président de la République, pour lui dépeindre le tort fait au pays et au commerce par les gouvernants.

— Le nom du général Chanzy va être donné à l'une de nos rues. »

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 17 FÉVRIER. — Octavie Decuyper, rue du Moulin, cour Descat, 5. — Angèle Gallet, rue des Longues-Haies, 175. — Edmond Delguste, rue Vaucanson, 13. — Pierre Derasse, rue de Maufait, maisons Brulois, 1. — Laurence Desbuquois, rue des Anges, cour Dhont, 15. — Albert Margo, rue des Sept-Ponts, fort Masure, 7. — Georges Wiart, rue du Moulin, 97.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 17 FÉVRIER. — Henriette Gruet, 21 ans, tisserande, rue St-Laurent, cité St François, 27. — Félix Pollez, 4 mois, rue des Champs, cour Liagre, 26. — Duvivier, présenté sans vie, rue de Mons, 35. — Odille Lehmann, 1 an, rue de Soubise, 42. — Jean Paublan, 65 ans, pensionnaire, aux Petites-Sœurs. — Auguste Catoire, 1 an, rue de Tournai, maisons Loridan.

MARIAGE du 17. — Charles Mahieu, 30 ans, peintre, et Philomène Senelle, 36 ans, cuisinière.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MÉAUX-BOCQUET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie BOCQUET, décédée à Roubaix, le 16 février 1883, à l'âge de 65 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 19 février 1883, à 9 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17 dudit mois, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Turenne, à l'Epeule, en face du Salon d'Or.

Les amis et connaissances de la famille HAZEBROUCK-LOTAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Achille-Joseph HAZEBROUCK, décédé à Roubaix, le 16 février 1883, dans sa 63e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 18 courant, à 8 heures ; et aux Convoi et Service Solennels de 2e Classe, qui auront lieu le lundi 19 dudit mois, à 9 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le samedi 17, à 5 heures 1/4 — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 30.

Les amis et connaissances de la famille LECONTE-BECQUET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur François-Joseph LECONTE, veuf de Dame Flore BECQUET, décédé à Roubaix, le 15 février 1883, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 18 février, à 9 heures ; et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 19 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 34.

Les amis et connaissances de la famille POUCHAIN-BARBIEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rosalie BARBIEUX, décédée à Tonffiers, le 15 février 1883, à l'âge de 62 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 19 février, à 9 heures 1/2, en l'église de Toufflers. Les Vigiles seront chantées le dimanche 18, à 2 heures 3/4 — L'assemblée à la maison mortuaire, près de la Place.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 19 février 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri DOUTRELIGNE, Conseiller municipal, Chevalier de la Légion-d'honneur, décoré de la médaille militaire et de la croix de Medjidié, 5e classe de Turquie, ex-sergent au 1er grenadiers de la garde impériale, époux de Dame Adèle CATEL, décédé à Croix, le 8 février 1882, dans sa 65e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU-GRYMONPREZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marguerite-Jeanne-Marie-Joseph BULTEAU, décédée à Roubaix, le 18 février 1883, à l'âge de 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le mardi 20 février, à 9 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 31.

Les amis et connaissances de la famille DEBERLEPERCQ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edouard DEBER, décédé à Roubaix, le 17 février 1883, à l'âge de 18 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le lundi 19 février 1883, à 4 heures, en l'église du Saint Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Watt, 36.

Les amis et connaissances de la famille GRUET-MOREAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mlle Henriette GRUET décédée à Roubaix, le 17 février 1883, dans sa 22e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 19 février, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Laurent, cité Saint-François, 27.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 20 février 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François VILLERS, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1883, dans sa soixante-huitième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 19 février 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré CARRETTE, ancien mécanicien, libraire, époux de Dame Céline CATTEAU, décédé à Lille, le 18 janvier 1882, à l'âge de 40 ans et 11 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, d'Esquermes, le lundi 19 février 1883, pour le repos de l'âme de Madame Pauline-Adelaïde DUPRIEZ, veuve de Monsieur Jean-Baptiste BUISINE, décédée à Lille, le 5 février 1883, à l'âge de soixante-dix-huit ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 19 février 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis CALLENS, président de la société Saint-Vital, époux de Dame Clémence PARMENTIER, décédé à Wattrelos, le 17 février 1882, à l'âge de 38 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 19 février 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Florine-François QUÉNOY, veuve de Monsieur Jean-Baptiste DESBARBIEUX, décédé à Roubaix, le 20 février 1882, dans sa soixante-troisième année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 20 février 1883, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Sylvie DILLIES, épouse de Monsieur Désiré VANDENDRIESSCHE, décédée Roubaix, le 14 février 1882, à l'âge de soixante-et-un ans et dix mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 19 février 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph LEBRUN, époux de Dame Florence DELPORTE, décédé à Roubaix, le 13 janvier 1883, dans sa 60e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

LIÉGE. — *Emprunt de 17,120,000 francs de 1874. — Tirage du 15 février 1883.* — Liste officielle des obligations primées désignées par le 34e tirage au sort pour être remboursées le 1er juin 1883, savoir :

Le numéro 122,828 remboursable par 10,000 fr.

Le numéro 134,834 par 1,000 fr.

Les numéros 21,656 — 37,272 — 95,741 par 250 francs.

Les numéros 22,454 — 27,744 — 74,827 — 91,813 par 200 fr.

Les numéros 811 — 10,680 — 16,567 — 17,813 — 18,661 — 26,567 — 35,078 — 81,896 — 63,508 — 65,667 — 66,579 — 86,493 — 90,016 — 96,064 — 103,133 — 110,299 — 123,387 — 125,725 — 131,074 — 136,461 — 140,269 — 144,174 — 167,543 par 150 francs.

MOUSCRON. — Hier matin, près de la Petite-Vellerie, une femme du Mont à Leux a été trouvée couchée au bord d'un fossé, la moitié du corps y était tout embourbé. On l'a retirée et conduit à l'hôpital où les médecins sont venus constater la mort. La veille, la pauvre Catherine Wattiez avait, dit on, un peu fêté Bacchus.

DOTTIGNIES. — Mercredi dans l'après-midi se mourait dans la grange de la ferme du sieur Jules Glorieux, le long de la route de Dottignies à Herseaux, un pauvre mendiant, couché là ivre-mort depuis la veille.

Ce n'était pas du pain qu'il mendiait le pauvre homme, c'était un p'tit sou pour boire sa *p'tite goutte*, son unique nourriture, paraît-il, depuis bien du temps.

Cet homme, qui a nom Casimir Bossut, était, bien que de Mouscron, plus connu à Dottignies, où il exploitait avec succès la charité publique.

Il fut transporté à l'hôpital de Dottignies dans la soirée. Son corps était rongé par la vermine.

On rapporte à son sujet l'historiette suivante :

« Un jour qu'il comparaissait, je ne sais pour quelle cause devant le tribunal, le juge lui dit :

» — On dit que vous buvez beaucoup... ?

» — Que voulez-vous, Monsieur le juge, si j'ai le gosier en pente... »

Rires du juge... Acquittement de l'accusé.

— BRUXELLES. — *Splendeurs de l'enseignement officiel.* — Les faits suivants, qui donnent une belle idée de la science des pédants auxquels le gouvernement prodigue de gros traitements, sont racontés non par un journal « clérical », mais par une feuille très libérale, le *National*. Nous citons :

« *Aussi authentique que stupéfiant.* — Dans le courant de cette année scolaire, un inspecteur en tournée a adressé à un élève la question suivante :

» — Qu'est-ce que la luzerne ?

» Réponse de l'élève. — C'est une plante légumineuse employée comme fourrage.

» — Fort bien, reprend l'inspecteur, mais quelle est l'origine de cette plante ?

» Tête de l'élève. Alors l'inspecteur d'un ton grave : La luzerne est d'origine suisse ; parce qu'elle a été primitivement cultivée dans le canton de Lucerne. Cette fois, ce n'est plus l'élève qui fait une tête, mais bien le professeur.

» *Du même au même :*

» *L'inspecteur.* — Connaissez-vous Buffon ?

» *L'élève.* — Oui, monsieur. C'est un naturaliste, un grand savant écrivain.

» *L'inspecteur.* — Bien. Quels sont ses principaux ouvrages ?

» *L'élève* énumère une grande partie des œuvres de Buffon.

» *L'inspecteur.* — Bien, bien, bien ! Mais ou ne vous a donc pas dit que le chef-d'œuvre de Buffon était l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau ?

» Ces choses-là, ça ne se trouve pas ; je vous jure que c'est absolument authentique. »

Et dire que ces inspecteurs, avec leurs frais divers et surtout leurs frais de voyage, gagnent plus de 15,000 francs par année !

Quinze mille francs que les pauvres contribuables doivent produire à la sueur de leur front, en se contentant, eux, de manger un dur morceau de pain noir !

FAITS DIVERS

DISPARITION D'UN BANQUIER. — On annonce la disparition d'un banquier espagnol des plus connus, M. Sentenat. M. Sentenat est un homme d'une quarantaine d'années. Sa clientèle, fort riche, s'étendait jusqu'au Mexique, à la Havane, et particulièrement aux colonies espagnoles.

Les affaires qu'il faisait se chiffraient par des millions. Il était établi au n° 10 de la rue Cadet.

M. Sentenat est personnellement fort riche : il possède un très bel hôtel dans les environs du parc Monceau, et une magnifique propriété à Ville-d'Avray.

M. Sentenat est célibataire et menait la vie à grandes guides. Sa disparition a jeté un profond émoi.

C'est il y a une dizaine de jours que M. Sentenat a disparu.

M. J.-L. Sentenat a adressé à M. Jules Maillé, son caissier, la lettre suivante, qui a été trouvée dans son coffre-fort particulier, que M. Thomas, commissaire de police, a fait ouvrir ce matin :

« Jules,

» Je suis débordé *in extremis*. J'ai fait appel à Trelles, qui ne m'a même pas répondu ; à mon cousin, qui a refusé.

» Je me suicide donc lentement par mon déshonneur.

» L'argent que j'emporte je le considère bien à moi, puisque mon bilan, d'après mes comptes, et au plus bas mot, me laisse plus de 150,000 francs, après avoir remboursé M. Cassanon de 160 Banque Ottomane et environ 180,000 francs qui doivent lui revenir.

» Je revendique tous mes droits sur l'affaire Balmisa.

» De ma part j'en fais quatre.

» Une pour vous, Jules Maillé, une pour Mlle Castanon, une pour M. Cœn, la quatrième pour la tenir en dépôt, à ma disposition ; — au bout de dix ans, cette dernière part pourra être distribuée aux pauvres.

» A Porzio, qu'il ne craigne rien. Je ne vivrai pas longtemps, et plus que probablement, on trouvera ma retraite pour me conduire à Mazas, ce qui me fait horreur.

» J.-L. SENTENAT. »

« Pensez tout ce que j'ai dû souffrir depuis longtemps et tout ce qui me reste à souffrir.

» A tous mes bons employés je leur adresse mes remerciements et un affectueux adieu, ainsi qu'à mes amis. »

D'autre part, M. Lepelletier, le financier dont nous avons annoncé l'arrestation, a passé hier toute la journée dans le cabinet de M. Prinet, juge d'instruction.

A six heures, il a été conduit à Mazas.

LE DRAME DE LA RUE DE LYON. — Un épouvantable drame de famille s'est passé l'avant-dernière nuit, au n° 17 de la rue de Lyon, à Paris.

Il y a quelque temps, M. Beaumont père, mariait sa fille à Ernest Charleux, marchand de bois établi dans cette rue. M. Charleux père avait promis de donner à son fils 54,000 francs de dot et bien que ce dernier n'eût pas touché cette somme, il s'en était fait délivrer par lui une reconnaissance en règle.

Cependant les affaires d'Ernest Charleux ne tardèrent pas à péricliter. M. Beaumont père, qui portait à sa fille une très grande affection, résolût de sauver les deux jeunes gens d'une débâcle imminente. Il réunit deux ou trois parents et fit venir de l'Yonne M. Charleux père, pour assister à un conseil de famille.

Ce fut jeudi soir, à quatre heures, qu'eut lieu cette réunion.

On examina les registres, on vérifia les comptes, on estima le montant du passif. M. Beaumont somma le père de son gendre de régler la totalité de la dot promise au moment du mariage. Charleux opposa un récit formel. Une discussion violente s'éleva entre les deux hommes.

« — Mais enfin, s'écria Beaumont, soldez au moins la moitié du passif ; je paierai l'autre moitié !

» — Je ne le peux ni ne le veux, répondit Charleux père.

» — Alors vous êtes un misérable ! »

On échangea des injures ; les deux adversaires se levèrent en même temps, et, devant leurs enfants terrifiés, ils marchèrent l'un sur l'autre.

Charleux père fit le premier un geste de menace. Alors Beaumont sortit un revolver de sa poche et tira par trois fois sur son adversaire.

Une des balles atteignit au cœur le vieux Charleux, qui tomba comme une masse en poussant un cri étouffé.

Il était dix heures du soir. Quand Beaumont vit son adversaire inondé de sang et râlant sur le parquet, il sortit nu-tête en courant comme un fou. Sa fille s'était jeté sur lui et lui avait arraché des mains l'arme encore fumante. Il ouvrit la porte de la cour, sauta dans une voiture qui passait à ce moment et se fit conduire à la préfecture de police, où il se constitua prisonnier.

Le meurtrier a été confronté hier, vers trois heures, avec le cadavre de sa victime, au n° 17 de la rue de Lyon.

La scène n'a pas duré moins d'une heure. Les deux familles ont manifesté la plus violent désespoir.

Beaumont a été ensuite reconduit au Dépôt, tandis que le corps du malheureux Charleux était transporté à la Morgue pour être soumis à l'autopsie légale.

UNE PIQURE MORTELLE. — Un ouvrier employé aux Halles Centrales, à Paris, a succombé rapidement aux suites d'une affection analogue à celles qui se produisent dans les amphithéâtres de dissection, lorsque des étudiants en médecine sont victimes de piqûres anatomiques. Il avait manié de la viande putréfiée avec une main où il avait une plaie ouverte, résultat d'une blessure assez ancienne.

A la suite de cet incident, le conseil d'hygiène a décidé de donner la plus grande publicité aux instructions qu'il a rédigées et qui ont pour but de recommander certaines précautions aux ouvriers qui manipulent les viandes, les peaux et autres matières organiques susceptibles à être putréfiées.

Cet avis va être affiché aux Halles Centrales et dans tous les ateliers où cela peut être utile.

SUICIDE D'UNE BALEINE. — Un fait prodigieux d'une gigantesque allure et qui met à l'envers la tête de l'Institut tout entier : une jeune baleine vient de se suicider !

Ce drame, sans précédent s'est passé, à la fin de janvier dernier, dans le golfe Persique, en vue des possessions égyptiennes.

Sans doute, profondément dégoûtée de la vie, la jeune baleine en question s'est étranglée, après l'avoir rompu d'un coup de queue, avec le cable électrique de Kurrachee à Gawdur.

Des pêcheurs de perles, des Arabes, qui ont recueilli le cadavre, ne croient pas à des peines de cœur. Ils pensent qu'il y avait de la politique sous jeu.

A les en croire, la baleine, très-orientale, n'avait vu qu'avec un souverain déplaisir la défaite d'Arabi et le triomphe des Anglais.

Un de nos peintres de marine s'occupe de retracer sur la toile cet étrange événement. On verra donc ça à la prochaine exposition du palais des Champs Elysés.

— LE DOYEN DES MINISTRES. — On annonce la mort de sir Sardar Yung, premier ministre d'Hyderabad, une des principautés des Indes qui jouissent d'une semi indépendance sous l'œil jaloux de l'autorité britannique.

Sir Sardar Yung avait pris le pouvoir en 1843, à l'âge de vingt-sept ans, et ne l'a jamais quitté depuis.

Quarante ans ministre ! A-t-on idée de cela !

Voilà qui va faire venir l'eau à la bouche de nos Devès et de nos Thibaudin !

LES CHIENS ENRAGÉS. — Combien Baudelaire, qui était un mystificateur à froid, serait réjoui en lisant cette boutade, publiée dans un petit journal étranger, et que Ch. Monselet reproduit dans la chronique de l'*Evenement* ;

« MOYEN DE RENDRE LES CHIENS ENRAGÉS

» Fermez leur la gueule avec une bonne muselière, si bien attachée qu'ils ne puissent la rompre, assez serrée pour qu'ils ne puissent ouvrir les mâchoires ni pour boire ni pour manger.

» Lâchez-les alors dans la rue par un soleil qui leur brûle les pattes, faites les poursuivre à coups de pierres par les gamins, et vous serez à peu près sûr d'obtenir un chien enragé. »

» Nous espérons que quelques uns des Turcs qui étudient la médecine chez nous importeront la muselière dans leur pays, et qu'on ne risquera pas d'être privé de chiens enragés dans une contrée dont la température est si favorable à l'acclimatation de l'hydrophobie sur une grande échelle. »

UN VILLAGE OUBLIÉ. — Une curieuse annexion en Russie, celle d'un village oublié.

Le commissaire d'un gouvernement sibérien traversait dernièrement une contrée de la frontière. Il avisa un employé de l'administration :

« — Comment s'appelle ce village ? dit-il à son subordonné.

» — C'est Peyretykino, dit le fonctionnaire.

» — Etrange !... Ce village doit appartenir à un cercle quelconque ; je n'en ai jamais entendu parler. Appelez-moi le starost.

» — Nous n'en avons pas.

» — Alors, faites venir le receveur.

» — Nous n'en avons également pas.

» — Mais où sont-ils donc ?

» L'employé explique que le village n'avait pas d'autorités.

» — Alors, vous ne payez donc pas d'impôts ?...

» — Nous n'en avons jamais entendu parler et n'en avons jamais payé.

» Le commissaire prit note du cas, et le village de Peyretykino sera régulièrement annexé à l'empire de Russie.

» Voilà une conquête qui n'aura guère fait couler de sang. »

BULLETIN DU COMMERCE

PARIS, 17 février. — *Huile de Colza* 10 k. fut com. esc. 1 0/0 : courant 107 .. ; mars 108 .. ; 4 de mai 101 50, 4 derniers 83 50 — *Huile de lin* : courant 59 .., mars 59 50 ; 4 de mai 61 75 ; 4 derniers 62 25. — *Spiritueux* 1re q. l'h. 80e fût c. esc. 10 k. : courant 50 25, mars 50 .. ; 4 de mai 52 75 ; 4 derniers 52 .. ... — *Sucres bruts 88e* : disp. 50 25 à 50 50. — *Sucres blancs n° 3* : courant 58 75 ; mars 59 25 ; mars-avril 59 50, 4 de mai 60 75. — *Sucres raffinés* : 105 .. à 106 ... — *Farines 9 marques* : courant 59 80 ; mars 60 30 ; 4 de mars 60 75 ; 4 de mai 61 25 — *Marque Corbeil* : 61 ... — *Blés* : courant 26 30 ; mars 26 50 ; 4 de mars 27 10 ; 4 de mai 28 10. — *Seigles* : courant 15 80 ; mars 16 25 ; 4 de mars 16 50 ; 4 de mai 17 25.

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre		Grains l'hectolitre		Tourteaux les 100 kil.	
Colza	90 ..	à	20 ..	à 26 ..	17 50	à 18 50
— épuré p. q.	96 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œilliette b. goût.	.. ..	.. ..	28 ..	30 ..	.. ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	60 ..	.. ..	16 ..	17 ..	17 ..	18 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	16 ..	15 ..	16 ..
Lin du pays	56 25	.. ..	20 ..	21 50	25 ..	.. ..
Lin étranger	54 50	.. ..	20 ..	21 ..	21 ..	22 50

Cours du 17 février

Huile de colza	91 .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	97 .. .. ..
Lin du pays	56 50 .. ..
Lin étranger	56 .. .. ..
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE 17 fév. — Sucre indien 88 degrés cours off. 49 ... id. nos 7 à 9 .. . id. en pains 6 k. n° 1, 110 .. Sucre numéro 3 .... id. indigène n° 3, ... 3/6 betteraves disponibles .... id. courant .... id. Grains disponibles .... id. fin 1re qual. dispon. . . . id. fin 1re qual. courant .... id. mélasse disponible .... d. à livrer, premier .... id. 4 janvier .... id 4 d'été .. .. id. 4 derniers .... id. prochain ....

CAMBRAI, 17 fév. — Petit marché, vente active ; blé, hausse 50 cent., 17 à 20 fr. l'hect.

AMIENS, 17 février. — Marché ordinaire ; vente lente ; blé sans variation.

ARRAS, 17 fév. — Marchés fourni ; vente active ; cours inchangés.

Huile : Surfine, 101 fr. ; colza exotique 104 fr.

ANVERS 17 fév. — Froments calmes, prix en hausse.

Seigles calmes, tendance faible.

Pétrole : Tendance ferme.

Disponible, 19 1/4 ; Courant, 19 1/4 ; Mars, 19 1/4 ; avril, 19 1/4 ; mai, 19 3/8 ; 4 derniers, 20 3/4.

Sucres : Tendance hausse. Disp., 46 50 ; mars avril, 47 50 fr.

Cafés : calmes.

THÉATRE DE ROUBAIX. — Dimanche 18 février, à 6 heures 1/2 : *Gilette de Narbonne*, opéra-comique en 3 actes, musique de M. E. Audran. — *Le Médecin des Enfants*, drame historique en 5 actes, par M. Dennery.

GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 18 février, à 6 heures : *Les deux Ménages*, comédie en 3 actes. — *Mignon*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux. — *La Sœur de Jocrisse*, vaudeville en un acte.

Dictionnaire de l'Industrie et des Arts Industriels, par E.-O. LAMI.

La 31e série du DICTIONNAIRE LAMI offre une variété d'études très-intéressantes ; celle des *cigares* et *cigarettes* s'impose aux fumeurs qui veulent se rendre compte de la composition et de la fabrication de ce qu'ils consomment ; deux éminents savants : M. Maurice Lévy et M. Th. du Moncel ont rédigé, l'un la *cinématique*, l'autre le *circuit électrique*, c'est dire avec quelle autorité ces deux questions sont traitées, et enfin ce fascicule se termine par le commencement d'une très curieuse et très complète histoire de la *ciselure*, par M. Falize. Librairie des Dictionnaires, 7 passage Saulnier.

BIBLIOGRAPHIE

Le 8e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département du *Var*, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très exacts sur ce département : situation, limite, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentent des vues de Draguignan, de la place des Palmiers, à Hyères, de Fréjus, du port de Toulon. Une Carte coloriée du département, avec plan de la ville de Draguignan, complète le fascicule.

A mesure qu'il approche de sa terminaison, le grand ouvrage de M. V.-A. MALTE-BRUN voit augmenter son succès vraiment incomparable.

CONTRE les *Rhumes*, Grippe, *Bronchites*, Irritations de *Poitrine* et de Gorge, le **Sirop et la Pâte** pectorale de **Nafé** de **Delangrenier** possèdent une *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine ; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MALDEDENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. 20026

Asthme, Oppression

Le SIROP de JANNIN

d'un succès toujours croissant depuis vingt ans, calme instantanément les crises et amène une guérison rapide.

Excellents effets dans les Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine. — **Le Flacon 3 fr.**

Dépôt : pharmacies Bataille, Sébert et Doublemart et toutes les bonnes pharmacies. 20031

Le Propriétaire-Gérant, Alfred REBOUX

Imprimerie Alfred REBOUX